

**INFORMATION sur les TARIFS et LETTRES CLEFS LBM VIALATTE**  
**PR-D11-010-01**

TARIFS et LETTRES CLEFS du LABORATOIRE – BIOLOGIE MEDICALE :

A titre indicatif :

B = 0.25 euro

KB=1.92 euros

PB=2.52 euros

AMI=3.15 euros

TB=2.52 euros

La nomenclature des actes de biologie médicale est consultable à tout moment sur le site internet de la sécurité sociale / Assurance maladie

([http://www.codage.ext.cnamts.fr/codif/nabm/index\\_presentation.php?p\\_site=AMELI](http://www.codage.ext.cnamts.fr/codif/nabm/index_presentation.php?p_site=AMELI))

La valeur des lettres clefs est disponible sur à tout moment sur le site internet de la sécurité sociale / Assurance maladie en se référant à **convention nationale des directeurs de laboratoires** (<https://www.ameli.fr/laboratoire-danalyses-medicales/textes-referencement/convention-nationale-avenants/avenant>)

Pour tout acte hors nomenclature, le tarif vous sera indiqué au secrétariat AVANT le prélèvement vous êtes libre d'accepter ou refuser la réalisation de ces examens.

DOMICILE non PRESCRIT : 10 euros